LE LANGAGE DES LATINS
et les sous-produits qui en dérivent par P. CORNEY, ouvrage en 2 volumes [illegible]
En vente dans nos Librairies.

Journal de Roubaix

Cinquante-sixième année. — N° 151

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 31 MAI 1911

ENCRES ACME
pour bien écrire
En Vente dans les Librairies du "Journal de Roubaix",
71, Grande-Rue, 71
ROUBAIX
33, rue Carnot, 33
TOURCOING

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX.............. Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING.............. Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON.............. Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A TOURNAI.............. Chez M. Verdière, 23, rue Bourdon Saint-Jacques.
A PARIS ET A BRUXELLES Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . Trois mois... 5 francs / Six mois... 9 / Un an...... 18
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

La Réforme Electorale à la Chambre. -- Les Retraites Ouvrières au Sénat

UN GLORIEUX DRAPEAU

DEUX FOIS DÉCORÉ

Le 20 mai a eu lieu, dans la cour d'honneur des Invalides, une émouvante cérémonie militaire. Le général de division Calvel, commandant la place de Paris, remettait solennellement au colonel Grandjean et à la délégation du 3e zouaves venus de Constantine, le drapeau sous les plis duquel le vaillant régiment avait marché à l'ennemi en 1870 et qui, sauvé deux fois des mains des Allemands, avait été rapporté à Paris et était resté depuis lors déposé au Musée de l'Artillerie, devenu par la suite le Musée de l'Armée, sous la direction du général Niox.

Mais, avant de rendre compte de la cérémonie, rappelons à la suite de quelles actions d'éclat le drapeau du 3e zouaves reçut ses deux décorations : médaille d'or de la Valeur militaire de Sardaigne après Palestro (Italie 1859) ; Légion d'honneur après le combat de San-Lorenço (Mexique 1863).

Le régiment avait été mis à la disposition directe du roi Victor-Emmanuel et, le jour de Palestro, il était concentré au village même, sous le commandement du colonel de Chabron, à l'aile droite de l'armée piémontaise. A peine installé, il dut prendre les armes et se porter au pas gymnastique vers le pont de la Bridda où un feu très vif était engagé, et par lequel le général autrichien Jellanich menaçait de tourner les Piémontais avec sa division forte de 6,000 hommes. Le colonel de Chabron — il est mort général de division quelques années après la guerre de 1870 — fait poser les sacs, mettre baïonnette au canon, sonner la charge et, au cri de : « En avant! », lance son régiment au pas de course sur les batteries autrichiennes établies sur un plateau qui domine le canal. La mitrailleuse éclaircit les rangs des zouaves qui s'avancent sans tirer et qui, dans leur élan, après avoir passé le canal avec de l'eau jusqu'à la ceinture, escaladent la berge opposée et arrivent à cent mètres des canons. Les artilleurs autrichiens veulent recharger, mais les zouaves ne leur en donnent pas le temps, ils se jettent sur eux à la baïonnette et clouent pointeurs et servants sur les pièces et les caissons. Cependant, en se retournant, le colonel de Chabron voit le pont de la Bridda occupé par l'infanterie de Jellanich, qui a continué son mouvement ; il lance dans cette nouvelle direction ses zouaves et leur furie est telle que le pont est balayé et que les débris de la colonne autrichienne fuient de toutes parts poursuivis la baïonnette aux reins pendant plus de deux kilomètres. Le lendemain, le 3e zouaves est mis à l'ordre du jour de l'armée d'Italie et le roi Victor-Emmanuel décore lui-même son drapeau criblé de balles. Pour le remercier, les zouaves lui décernent le titre et les galons de caporal.

Quatre ans plus tard, au Mexique, les clairons sonnant éperdûment la charge, le 3e zouaves déloge des hauteurs de San-Lorenzo toute une division d'infanterie mexicaine protégée par de l'artillerie, et la jette dans la rivière de l'Atoyac qu'elle passe derrière elle, la pourchassant en déroute jusque sur ses réserves. Deux drapeaux sont pris à l'ennemi, l'un par le sous-lieutenant Henry, l'autre par le zouave Stum qui, bien que blessé, réussit à enlever le trophée à l'officier mexicain qui le portait. Dix jours après ce nouveau fait d'armes, le 3e zouaves reçut la croix de la Légion d'honneur.

Mais l'heure des victoires est passée. Le 6 août 1870, à Frœschwiller, après une lutte qui se prolongea huit heures, un contre cinq, le 3e zouaves fut obligé de battre en retraite. Il a laissé dans le Niederwald, les deux tiers de son effectif et 43 officiers sur 57, mais il a sauvé son drapeau .Reformé à Châlons avec du renfort arrivé d'Algérie, il sert d'escorte au maréchal de Mac-Mahon, la veille de Sedan. Le lendemain, il oppose, au village de Daigny, une résistance désespérée à l'enveloppement ; contraint de battre en retraite, il est coupé en deux parties : l'une sous les ordres du lieutenant-colonel Méric, remonte vers Givonne avec le drapeau, longe la frontière belge d'où elle gagne Rocroi, puis Paris ; l'autre est faite prisonnière avec tout le reste de l'armée. A Paris, l'aigle du drapeau aux ailes déployées offusque, on le remplace par le fer de lance, puis à la fin du siège, le glorieux trophée du régiment est déposé au Musée d'Artillerie, où il attendra quarante et un ans avant de reprendre sa place d'honneur au milieu du 3e zouaves.

Pour la cérémonie de la remise, les deux bataillons de zouaves de la garnison de Paris étaient massés dans la cour des Invalides ainsi que les colonels et les drapeaux, et les étendards, avec leur garde d'honneur, de tous les régiments de la place. Le général Bailloud, commandant le corps d'armée de l'Algérie, était présent. A deux heures sonnant, le général Calvel fait son entrée aux sons de la *Marseillaise*. Le glorieux trophée apparaît surmonté de l'aigle, — de l'aigle qu'un lieutenant de l'ancien 8e zouaves, M. Ducos, retiré à Tarbes, avait pieusement recueilli. Il est troué, déchiré par les balles, les trois couleurs en sont presque effacées, mais elles sont rehaussées par l'éclat des cravates des deux décorations. L'invalide Dumont, gardien du tombeau de Napoléon, le porte, encadré par deux généraux l'épée nue : le général Lanes, ancien colonel du 3e zouaves, ancien commandant du 2e corps à Amiens, et le général Niox. Le colonel Grandjean et le lieutenant Fabre, porte-drapeau, s'avancent à l'appel du général Calvel qui prononce ces simples mots : « Colonel, je vous remets le drapeau du 3e zouaves. » Les drapeaux et étendards des régiments se massent pour le défilé qui a eu lieu aux accents de la marche entraînante des zouaves ; ils s'inclinent un à un devant leur aîné ; défilant à leur tour, les anciens zouaves de la société *La Chechia* embrassent pieusement leur vieux drapeau, et c'est au milieu de l'émotion générale que la cérémonie s'achève.

JACQUES ROZIÈRES.

BULLETIN

30 mai.

La course Paris-Rome-Turin continue. Garros est arrivé à Pise, Frey à Gênes. Beaumont et Kimmerling n'ont pu prendre le départ par suite d'avaries à leurs appareils.

La Chambre a continué la discussion de la réforme électorale.

Au Sénat, interpellations de MM. Codet et Brayer de la Villemoysan sur l'application des retraites ouvrières.

Au Maroc, la colonne Gouraud a dû repousser plusieurs attaques des tribus rebelles et a eu un tué et seize blessés.

Conseil des Ministres

Paris, 30 mai. — Le conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à neuf heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le compte-rendu de la délibération.

LE HAUT COMMANDEMENT

Le ministre de la Guerre a fait signer au président de la République un décret nommant le général de division Dubail, chef du cabinet du ministre de la Guerre, au poste de chef d'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général Laffon de Ladébat, qui sera prochainement appelé au conseil supérieur de la Guerre ; par un autre décret le général de division Perruchon, commandant la 4e division d'infanterie à Saint-Mihiel, est appelé au commandement du 6e corps, en remplacement de M. le général Goiran, ministre de la Guerre.

L'EXPEDITION DU MAROC

M. le ministre de la Guerre a fait connaître la situation de nos troupes au Maroc et notamment sur les bords de la Moulouya. Il a donné lecture d'une dépêche de Taourirt par laquelle le général Toutée annonce qu'une délégation de notables de l'importante tribu des Haouras s'est présentée le 26, au camp d'Almerada pour demander l'amen. D'autres délégations des Ouled Ayacoub, de Taxida, des Beni Khelef ten sont venues à Debdou faire une semblable démarche. Aucun coup de fusil n'a été tiré sur les bords de la Moulouya depuis plusieurs jours.

M. le ministre de la Guerre a indiqué les dispositions prises pour l'établissement dans un bref délai d'un poste de télégraphie sans fil, à Fez.

Le prochain conseil des ministres aura lieu samedi prochain à l'Elysée.

LA RÉVOLTE ALBANAISE

DEUX ECHECS DES TROUPES TURQUES

Salonique, 30 mai. — Les Albanais auraient repoussé deux attaques des troupes turques, sur différents points au nord de Castrati.

Selon un autre son de cloche, les troupes régulières auraient emporté une série de hauteurs autour de cette ville, après en avoir délogé les rebelles.

UN DÉRAILLEMENT

Deux morts ; six blessés

Albi, 20 mai. — Un train de pélerins a déraillé sur la ligne départementale de Valence-d'Albigeois, à Albi. Deux enfants ont été tués. Il y a six blessés.

D'autre part, une dépêche de Carmaux dit qu'il y a eu cinq morts et de nombreux blessés.

VASTES INCENDIES AU JAPON

NOMBREUSES VICTIMES

Tokio, 30 mai. — L'incendie qui ravage les forêts du Nord de l'île de Hoddaïko prend d'effroyables proportions. Cinq villes sont entourées d'une mer de feu.

Les mines de charbon brûlent aussi.

Trois cents verstres carrées sont dévastées.

Un grand nombre de personnes ont péri.

LES ÉVÉNEMENTS DU MEXIQUE

UN COMPLOT CONTRE MODERO

Mexico, 30 mai. — Le général boer Viljoen, a provoqué l'arrestation de son ami, le général boer Jean de Villiers et l'américain William, qu'il accuse de comploter la mort de Madero.

Ils auraient offert 250.000 francs à Viljoen et 150.000 au général Brozos pour faire une contre-révolution et tuer Madero.

Choses et Autres

— M. Légitimus est venu siéger hier à la Chambre.

— N'est-il pas sous le coup de diverses condamnations?

— Si. Mais cela n'empêche pas un député de voter des lois.

⁂

Entre noctambules.

— Qu'y a-t-il de plus fatigant que les veilles?

— Ce sont les lendemains!...

L'observation du devoir est la condition du bonheur. (KANT).

Le Nouveau Ministre de la Guerre

Paris, 30 mai. — Le général Goiran, le nouveau ministre de la guerre, est né le 27 avril

LE GENERAL GOIRAN

1847, à Nice. C'est, après l'annexion de cette ville à la France, le premier Niçois admis à l'Ecole polytechnique où il entra en 1866. Il était lieutenant au moment de la déclaration de guerre de 1870. Il prit part avec le 10e régiment d'artillerie à la bataille de Sedan où il fut fait prisonnier.

Après la guerre, il suivit les cours de l'école de cavalerie de Saumur, puis ceux de l'école de guerre en 1885.

Chef d'escadron en 1886, il fut désigné pour être employé à l'état-major du 8e corps, comme lieutenant-colonel et fut directeur de l'artillerie à Tunis, coopéra à l'organisation défensive des côtes de Tunisie et fit construire les arsenaux de Tunis, Sousse et Bizerte. Comme colonel il fut directeur à Maubeuge.

Général de brigade en 1902, on le plaça à la tête de la brigade de cavalerie de Vesoul, puis à celle de la 21e brigade d'infanterie à Nancy, et on il commanda la 19e brigade d'artillerie à Vincennes et présida à la réintégration du commandant Dreyfus dans l'armée française.

Le général Goiran fut nommé divisionnaire en 1906; il commanda successivement la 25e division d'infanterie à Saint-Etienne, la 6e division à Paris, et en mai 1909, il fut mis à la tête du 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand.

Il commanda, on le sait, un parti aux grandes manœuvres du Bourbonnais où il eut pour adversaire le général Robert, gouverneur militaire de Lyon.

Il est le frère du général en retraite italien de ce nom. Lors de l'annexion du comté de Nice à la France, ce frère aîné avait opté pour la nationalité italienne.

VIOLENT ORAGE EN WURTEMBERG

QUATORZE MORTS

Stuttgart, 30 mai. — A la suite d'un violent orage, un moulin et six maisons se sont écroulés.

On compte quatorze morts.

LA COURSE PARIS-ROME-TURIN

LA RANDONNÉE AÉRIENNE CONTINUE

Garros en tête est arrivé à Pise — Frey vole d'Avignon à Gênes — L'Italie ovationne nos aviateurs — Beaumont et Kimmerling en panne

Paris, 20 mai. — La situation respective de chacun des concurrents de Paris-Rome-Turin était la suivante à la première heure ce matin.

Ceux qui restent en course ont passé la nuit Beaumont, à Nice où il est arrivé à 7 h. 19 m. 51 s.; Garros à Nice où il atterrissait à 7 h. 57 hier soir ; Kimmerling à Saint-Maximin, près de Toulon où il est descendu à 5 h. 15 ayant parcouru plus de 600 kilomètres dans sa journée; Frey à Avignon où il se repose depuis hier à midi; Vidart à Lyon où il a atterri à 6 h. 20; Molla à Vaux-en-Velin, près de Lyon avec son appareil endommagé qu'il répare ; Manissero à Dijon où il est arrivé à 6 h. 47 venant d'Avallon; Bathiat au Marais, près de Romilly où il est en panne; Landron à Savigny-sur-Orge où on répare son monoplan dont les ailerons sont brisés; Bielovucie à Juvisy d'où il n'est pas reparti depuis dimanche.

Les victimes d'accidents

Gaget ayant brisé son hélice à Laumes a abandonné; Level est tombé près de Troyes ; l'appareil est brisé mais son passager est indemne; Weymann a capoté près de Bar-sur-Saône en atterrissant, son appareil est brisé.

La troisième journée

EN ROUTE POUR L'ITALIE

BEAUMONT NE PEUT PARTIR

Nice, 30 mai. — Dès trois heures du matin, Beaumont, (enseigne de vaisseau Conneau), se trouvait à l'aérodrome de la Californie. Il paraissait enchanté. La manifestation enthousiaste qu'il a été l'objet de la part de la foule, l'a rempli de joie, mais hélas ! après la joie, la peine. La moteur de son appareil fonctionne avec difficulté ; une soupape est encrassée. Le monoplan doit être amené devant les hangars, où on procède à un nettoyage nécessaire, le travail est fort long. A 8 heures, l'aviateur n'a pas encore repris son vol. A 9 h. 45 Beaumont prend le départ, mais son moteur ne fonctionnant pas bien encore, il fait un demi-tour à la hauteur du cap Ferra, revient à l'aérodrome où le moteur est à nouveau démonté. On affirme qu'il a été saboté.

GARROS EN TÊTE

ACCLAMÉ A GENES, IL ATTERRIT A PISE, OU LA FOULE LUI FAIT UNE CHALEUREUSE OVATION

Nice, 30 mai. — De très bonne heure, ce matin, l'aérodrome de la Californie a été envahi par la foule. Le service d'ordre parfaitement organisé a permis d'éviter tout accident. A 4 heures et demie, Garros arrive au champ d'aviation et commence l'examen de son appareil. Après une vérification minutieuse, Garros fait mettre son moteur en marche et à 4 h. 55, aux acclamations de la foule, il s'élève à une belle hauteur et pique sur Vintimille, frontière italienne.

LA MARCHE DE GARROS AU-DESSUS DE LA MER

Vintimille, 30 mai. — Le premier aéroplane passe à 6 heures 16 au-dessus de la mer, à 200 mètres d'altitude, c'est Garros.

Port-Maurice, 30 mai. — Trois coups de canon sont tirés du cuirassé « Victorio-Emmanuel » ; ils ont annoncé à 6 h. 50, le passage de Garros à 2 milles de la côte. Le temps était pluvieux, le vent soufflait légèrement du sud-est, une foule considérable se tenait sur le rivage.

Capo-Belle-Mele, 30 mai. — Le monoplan 18 passe vers sept heures se dirigeant heureusement dans la direction de Gênes.

L'arrivée à Gênes

Garros arrive à 8 h. 21 m. 32 s. à l'aérodrome de la place de France. Il descend d'une hauteur de 250 mètres environ, dans un superbe vol plané aux applaudissements d'une foule immense qui assistait de tous les points où il était possible de voir l'arrivée de l'aviateur. Garros a été félicité vivement par le consul général et les autorités de la ville. Il a exprimé sa pleine satisfaction. Son voyage a été assez contrarié par le vent. Après avoir renouvelé sa provision d'essence, il repart à 10 heures 49 pour Pise. Le voyage de Gênes à Nice causa une certaine inquiétude à l'aviateur parce qu'il connaissait insuffisamment l'aéroplane substitué à son appareil endommagé hier, qui arrivera aujourd'hui en gare de Gênes complètement réparé. Garros entendait continuer son voyage avec son premier monoplan, mais celui-ci n'étant pas arrivé, l'aviateur a décidé de reprendre la course sur l'appareil avec lequel il est arrivé à Gênes et que les mécaniciens ont revu méticuleusement.

En route pour Pise

Après avoir effectué un tour de l'aérodrome, Garros s'éleva rapidement à une grande hauteur et disparut au milieu d'une ovation interminable.

La presse génoise a décidé d'offrir à Garros une grande médaille d'or.

Laspezzia, 30 mai. — Garros a été vu vers 11 h. 45, de l'île Palmeria, allant vers Forte de Imarmi, non loin de Pise, via Reggio.

Il a passé à Reggio à midi 10, à une hauteur d'environ 400 mètres, allant vers Pise.

L'arrivée à Pise

Pise-Aviation, 30 mai. — Garros a atterri heureusement à midi 25 au milieu des acclamations de la foule.

Pise, 30 mai. — Garros a quitté Pise à une heure.

Après avoir parcouru quelques kilomètres, Garros est revenu à Pise. Il a déjeuné avec les députés de la ville. Il a visité la ville en automobile et a été l'objet de chaleureuses acclamations de la foule. Il a dû se présenter trois fois au balcon de l'hôtel où il est descendu. Des dames lui ont offert des fleurs.

LA MARCHE DE FREY

D'AVIGNON A GENES

Avignon, 30 mai. — Frey a pris le départ à 4 heures 40, sur un monoplan Morane; son allure est splendide.

Nice, 30 mai. — Frey, sur monoplan Morane est arrivé à Nice à 8 heures 20, couvrant les 220 kilomètres du parcours sans arrêt en trois heures 40.

Il est reparti à 2 h. 40 pour Gênes. A 4 heures, il était au-dessus de San-Remo. Il est arrivé à Gênes à 5 h. 20.

La malchance de Kimmerling

Brignoles, 30 mai. — Kimmerling a tenté de reprendre son vol mardi matin, mais son moteur fonctionnait mal. Après avoir roulé deux cents mètres, il s'éleva à deux mètres de hauteur, puis tomba brusquement dans un pré. La foule se précipita à son secours. Kimmerling était indemne. Il réussit à se dégager seul. Son appareil est presque complètement brisé. Il a télégraphié pour en avoir un autre afin de pouvoir terminer la course.

Les aviateurs militaires

Le lieutenant Lucca, accompagné du lieutenant Ennequin, comme passager est reparti de Tonnerre sur son biplan militaire et a atterri à Dijon. Le lieutenant Chevreau a fait un vol superbe au-dessus de la ville de Troyes; malheureusement par suite de la rupture d'un tendeur, l'officier est obligé d'atterrir à Juvisy. Le lieutenant Clavelad attend à Senlis des mécaniciens de Vincennes qui vont mettre son appareil au point.

Un nouveau concurrent

Buc, 30 mai. — Le prince de Nissole vient d'envoyer de Dourdan où il se trouve, ce matin, une dépêche annonçant qu'il avait l'intention de venir à Buc, cet après-midi, pour prendre le départ.

Vidart et Weyman ont abandonné. Bathiat a dû atterrir près de Dijon, par suite d'un orage.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Débat sur la Réforme Electorale

M. Cels parle en faveur de la R. P., avec le panachage — Discours de M. Dansette, proportionnaliste. - M. Ajam demande le scrutin de liste et la suppression du ballottage. - Intervention de M. Charles Benoist — M. Groussier, rapporteur, à la tribune. - La suite de la discussion renvoyée à jeudi

Paris, 30 mai.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson, devant une salle à peu près vide. C'est à peine en effet si l'on peut compter trente députés, les tribunes sont également peu garnies.

Au banc du Gouvernement se trouvent MM. Antoine Perrier et Steeg.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la réforme électorale.

M. Cels défend la R. P.

M. CELS, *proportionnaliste*, a la parole dans la discussion générale. Les six millions d'électeurs français ont le droit d'avoir des représentants puisqu'ils sont répartis en un certain nombre de groupes. Chaque groupe doit avoir une représentation proportionnelle à sa force numérique. La commission du suffrage universel a tout d'abord commencé par adopter le système d'Hondt avec toutes ses conséquences y compris la liste bloquée, puis elle a renoncé à ce système, pour le système de l'apparentement. J'estime quant à moi, que le système d'Hondt est un système inapte à réaliser la représentation proportionnelle des partis.

Cependant il ne peut venir à la pensée de qui que ce soit que la commission remplacerait le système d'Hondt dont la balance est insensible par un système dont la balance est systématiquement fausse.

L'orateur, au milieu de l'indifférence de la Chambre, examine les différents systèmes qui ont été proposés.

M. CELS. — Le système de la représentation unique s'exerçant sur un seul collège aurait pour inconvénient de faire désigner les élus par une minorité d'électeurs et de mettre l'élection à la merci des puissances d'argent.

Les mêmes inconvénients se répètent dans le système régional. La question est de savoir si, avec le scrutin de liste départemental, on peut établir un système de représentation proportionnelle exacte. Il faut un système simple.

M. JAURÈS. — Et à la portée de tous, dans la Chambre comme dans le pays. (Rires.)

M. CELS. — Or, ce système est le plus simple; il réalise la représentation proportionnelle exacte; pour l'utilisation des restes on peut concevoir soit une répartition nationale — je déclare en passant que je ne suis pas partisan de ce système, — soit une répartition régionale. La première difficulté de ce dernier système réside dans la totalisation des fractions ; pour cela, il suffit d'adopter une base commune et dire qu'il n'y aura d'élus dans le pays que pour un nombre déterminé de votants. Ce système aurait l'avantage de réduire le nombre de députés. (Applaudissements; murmures à gauche. Chaque député représenterait exactement le même nombre d'électeurs. Par là même, les abstentionnistes n'auraient pas de députés. Le seul inconvénient qui résulterait de l'adoption du système est qu'avant le soir du scrutin, il serait impossible de connaître le nombre de députés par département. Ce système réalise la proportionnelle exacte. S'il est des républicains qui craignent qu'il mette en péril les institutions républicaines, ils donnent à penser exactement que la majorité républicaine ne serait pas dans le pays. (Applaudissements.)

M. Cels examine ensuite la question au point de vue de la liberté d'électeur, c'est-à-dire de la souveraineté du suffrage universel.

M. CELS. — Dans le premier système présenté par la Commission, c'étaient les comités qui désignaient les élus; dans son deuxième, la commission a paru tenir plus de compte de la volonté des électeurs en admettant le panachage. Mais, avec le vote cumulatif qu'elle y ajoute, ce sont encore les comités qui désigneront les élus. (Exclamations et protestations sur divers bancs.)

Une voix à l'extrême gauche: Vous parlez pour vos électeurs.

M. CELS. — On peut invoquer, en ce sens, l'exemple de l'élection de la Commission du suffrage universel de la Chambre. Je proteste contre la tyrannie des comités. (Applaudissements.)

M. GROUSSIER, *rapporteur.* — Avec le vote cumulatif, la liberté de l'électeur reste entière. Il sera toujours libre de rayer les noms qui ne lui conviendront pas. (Exlamations.)

Plusieurs voix: On le fera pour lui.

M. TROUIN. — Qu'on n'établisse pas de liste.

M. JAURÈS. — Très bien! Très bien! Pas de liste, voilà ce qu'il faut.

M. CELS. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que le vote cumulatif vienne corriger le panachage. Le panachage a été pratiqué aux élections de 1885, et il n'a pas eu pour résultat de faucher les chefs de parti, comme on l'a dit à tort. Tous ceux qui étaient à la tête des listes ont été élus. Avec la R. P., sans vote cumulatif, tous les partis sont assurés de conserver leurs chefs; c'est un honneur pour ce système électoral. (Très bien! Très bien!)

Il en serait autrement avec le scrutin de liste pur et simple, au point de vue de la justice et de la force intégrale du suffrage universel. Je me prononce pour la R. P. avec le panachage et sans le vote cumulatif. Grâce aux candidatures multiples, les chefs de parti seront désignés par le suffrage universel. (Exclamations à gauche.)

M. MODESTE LEROY. — C'est le boulangisme!

M. CELS. — Ce serait en tous cas, le boulangisme proportionnel; il n'est pas bien redoutable. (Rires.) Je demande à la Chambre de voter la réforme *au nom de la justice* et pour le bien de la République. (Vifs applaudissements.)

Discours de M. Dansette

M. Dansette, partisan de la R. P., succède à M. Cels à la tribune.

M. DANSETTE. — A mon tour, j'apporte mon adhésion expresse à cette vérité qu'une réforme électorale s'impose. Les raisons qui me la faisaient souhaiter, il y a 15 ans, n'ont fait que s'accroître par la logique des choses et, aujourd'hui, c'est le pays tout entier qui la réclame. (Protestations à gauche).

Cris: Non! Non!

M. DANSETTE. — Vous protestez? Comment expliquez-vous alors qu'aux dernières élections, la majorité des candidats élus aient inscrit la représentation proportionnelle dans leurs professions de foi? (Applaudissements). Mais il ne suffit pas de dire que la réforme électorale est urgente, il convient d'ajouter qu'elle se fera par la R. P. ou qu'elle ne se fera pas. (Protestations à gauche; applaudissements à droite et au centre).

Je me bornerai à une rapide énumération des arguments qui le prouvent. Le système majoritaire éloigne une partie de la nation de la conduite et du contrôle des affaires; il donne tout au parti vainqueur, refuse tout au parti vaincu; il excite les électeurs à la violence et les candidats à la corruption (Très bien!); il favorise les alliances douteuses entre partis, décourage l'électeur, crée ce nombre famidable des abstentionnistes, finalement discrédite tout votre régime, corrompt nos mœurs politiques et partout donne le pas aux intérêts locaux sur l'intérêt général. (Bruit à gauche). Au moyen de la représentation proportionnelle, il faut transformer les batailles électorales en luttes pour les idées. Elles y gagneront en moralité, elles écûteront moins cher.

UN INCIDENT

A ce moment, M. Trouin, qui s'agite depuis le début du discours de M. Dansette, interrompt.

M. TROUIN. — Vous en savez quelque chose puisque vous êtes un élu de l'argent. (Sur de nombreux bancs de vives protestations s'élèvent).

M. DANSETTE. — Si vous entendez dire par là que je dois mes mandats répétés à l'argent, prouvez-le; autrement j'aurai le droit de dire que vous n'êtes qu'un diffamateur. (Bruit; applaudissements à droite et au centre).

Une voix à droite: Il n'est pas permis de porter de semblables accusations.

M. Trouin, au milieu du bruit et des protestations, continue à invectiver M. Dansette.

Le président intervient.

LE PRÉSIDENT. — M. Trouin, si vous ne cessez d'interrompre et de mettre en cause votre collègue, d'une façon discourtoise, je vous appliquerai les sévérités du règlement. (Applaudissements).

M. Truin finit par se calmer et M. Dansette peut continuer son discours.

M. DANSETTE. — Il est vraiment trop facile de prouver que lorsqu'il s'agit de gagner une voix de majorité, l'argent peut avoir son influence, tandis qu'avec la représentation proportionnelle, comme il faudra conquérir des milliers de voix pour obtenir la majorité, il y aura une disproportion manifeste entre le but à atteindre et le moyen pour y parvenir. (Applaudissements à droite et au centre). Il va de soi que les candidats seront, en général d'une qualité meilleure. Je n'ai garde de médire d'aucun de nous, mais si parfaits que nous soyions la perfectibilité ne connaît-elle pas de bornes. (Rires sur plusieurs bancs). Aujourd'hui, on recherche le candidat qui peut obtenir le plus de suffrages, sans s'inquiéter de sa compétence ou de ses convictions.

L'œuvre à laquelle nous vous convions, c'est l'organisation du suffrage universel sur la base du droit et de la justice. (Applaudissements). Nous ne sommes pas intransigeants, nous ne voulons pas imposer un système irréformable, nous voulons la proportionnelle ou rien. (Applaudissements). Si certains de nos collègues proportionnalistes se montrent hostiles au projet parce qu'on ne veut pas du système qu'ils préfèrent, je leur dirai que lorsqu'on a fait le suffrage universel, on ne s'est pas occupé de savoir comment il fonctionnerait, s'il fonctionnerait avec le scrutin d'arrondissement ou le scrutin de liste où, comme le voulait Louis Blanc, avec la proportionnelle; on a fait le principal, on a supprimé le suffrage censitaire. Je vous demande d'abolir le système majoritaire, nous verrons ensuite comment améliorer la proportionnelle. (Très bien, très bien).

N'oubliez pas que la Chambre de 1906 s'est prononcée contre le système majoritaire et que les électeurs de 1910 ont envoyé ici une majorité proportionnaliste. S'il n'y a pas de suffrage universel, si les suffrages de quelques-uns seulement sont admis à produire un effet représentatif (Applaudissements), ceux qui escomptent l'indifférence de l'opinion, se trompent certainement. L'esprit public est en état d'atonie et ne s'est pas révolté contre certains méfaits. Ce sont les mœurs majoritaires qui ont créé ce scepticisme. Mais les nations sont comme certaines femmes, quand leur esprit est inoccupé, elles cherchent un objet qu'elles croient digne d'elles et elles demandent aux séductions de la dictature les consolations qu'elles ont vainement attendues de la liberté. (Rires et applaudissements). Ne soyez pas martrop confiants dans la fidélité de vos circonscriptions. (Nouveaux rires). Deux cents des nôtres ont échoué. Bien téméraires seraient ceux qui conserveraient la certitude d'être réélus avec le scrutin d'arrondissement, qui est un démolisseur d'hommes. (Très bien! très bien!) Vous vous joindrez à nous pour donner à la démocratie française le bienfait irremplaçable que nous vous proposons. Vous ouvrirez ainsi l'ère des réformes dont l'efficacité sera « ipso-facto » garantie par l'équité, la justice et la paix que vous aurez fait régner parmi les citoyens. (Vifs applaudissements à droite, au centre et à l'extrême gauche).

Lorateur, en revenant à sa place, est vivement félicité par ses collègues.

M. Ajam veut le scrutin de liste *et la suppression du ballottage*

M. Ajam succède à M. Dansette à la tribune.

M. AJAM. — Personne n'a songé à la réforme électorale jusqu'au jour où l'indemnité parlementaire a été relevée; à cet instant même, un grand nombre de députés, constatant du mécontentement dans leurs circonscriptions, ont songé à une transformation de leur collège électoral. Je me suis fait dans la région de l'Ouest le propagandiste de la proportionnelle, bien qu'elle ne fut, pas au fond de ma pensée. (Exclamations). J'ai été étonné de constater qu'après mon argumentation, mes auditeurs ont été convaincus, en sens inverse, du système proportionnel. (Applaudissements et rires).

Une voix: C'est merveilleux; essayez d'en faire autant ici. (Hilarité).

M. AJAM. — Si vous votez la R. P., vous aurez autant de mal à la faire comprendre que vous en avez, aujourd'hui, pour l'application de la loi des retraites ouvrières. (Protestations sur de nombreux bancs). Par contre, j'ai constaté, dans tout le pays républicain, le désir de voir réduire le nombre des députés. J'ai également constaté le désir de voir supprimer le scrutin de ballottage qui est une source de coalitions immorales. La prolongation du mandat législatif amélioré par le renouvellement partiel de la Chambre et du Sénat, est vue d'un œil assez sympathique. Si les députés étaient élus par un collège de 100 ou 150.000 électeurs, ce serait un moyen de relever le parlementarisme. (Très bien! Très bien!). Je me rallie aux idées développées par M. Dauthy, dont le système se résumait dans les idées suivantes: *Scrutin de liste et suppression du ballottage, avec partage des sièges, quand les partis n'ont pas obtenu la majorité absolue.* Je considère que le système proposé par la commission est infiniment trop compliqué et qu'il a le défaut de manquer de clarté. Je demande à la Chambre de vouloir bien étudier le système de M. Dauthy.